



Extrait du Presse-toi à gauche !

[http://www.pressegauche.org/Le-Grand-conseil-des-Cris-Eeyou-Istchee-rend-public-le-rapport-du-COME
X-sur-le](http://www.pressegauche.org/Le-Grand-conseil-des-Cris-Eeyou-Istchee-rend-public-le-rapport-du-COME-X-sur-le)

Le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) rend public le rapport du COMEX sur le projet d'exploration avancée



Date de mise en ligne : vendredi 19 octobre 2012
Matoush

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

NEMASKA, QC, le 19 oct. 2012 - Le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) rend public aujourd'hui le rapport d'examen environnemental portant sur le projet d'exploration avancée d'uranium Matoush, qui a été fourni par le Comité d'examen sous le régime de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (COMEX) à l'Administrateur québécois en août 2011. En date d'aujourd'hui, le rapport du Comité d'examen n'avait pas encore été rendu public, puisque l'Administrateur québécois n'a pas encore rendu de décision relativement au projet Matoush.

Le grand chef : « La communication publique du rapport est nécessaire pour corriger l'information trompeuse que fait circuler Strateco »

Le 18 octobre 2012, Guy Hébert, président de Strateco Resources Inc., le promoteur du projet Matoush, a affirmé à LesAffaires.com et à La Presse qu'il avait lu le rapport du COMEX et que celui-ci était « unanimement favorable » au projet Matoush. « Cela inclut les examinateurs cris siégeant sur le comité », a déclaré M. Hébert.

En réalité, dans son rapport, le Comité d'examen a affirmé qu'il avait « d'importantes réserves » au sujet du projet Matoush. Le Comité a recommandé que l'Administrateur québécois n'autorise le projet que si le consentement des Cris était obtenu.

« Le promoteur devra obtenir le consentement des Cris, par l'intermédiaire de la Bande de Mistissini quant à l'acceptabilité sociale du projet, et devra s'engager dans une entente écrite à cet effet avec le Conseil de Bande ou une autre entité désignée par celui-ci » a écrit le Comité.

« Le Grand conseil prend la mesure exceptionnelle de rendre public le rapport du Comité d'examen afin de corriger l'information trompeuse que fait circuler Strateco » explique le grand chef Matthew Coon Come. « Nous sommes surpris par la décision de Strateco d'induire le public en erreur en dénaturant le contenu du rapport, dans une tentative apparente de contraindre l'Administrateur québécois de rendre une décision en sa faveur. »

« Les Cris de la Baie James ont toujours soutenu que pour une question de droits fondamentaux de la personne, notre consentement était nécessaire pour les projets qui risquent de porter gravement atteinte à notre environnement, à nos économies et à notre mode de vie », note le grand chef Matthew Coon Come. « Nous sommes heureux de constater que ce principe a été confirmé par les membres du Comité d'examen relativement au projet Matoush. L'exploitation uranifère et les déchets d'uranium ne sont pas bienvenus dans le territoire cri. La Nation crie ne consentira pas à vivre avec ces choses pendant des milliers de générations à venir. »

« La Nation crie de Mistissini a clairement affirmé à maintes reprises que nous ne consentons pas au projet Matoush » affirme le chef Richard Shecapio de la Nation crie de Mistissini. « La Nation crie dans son ensemble s'est maintenant jointe à nous sur cette position. Nous sommes convaincus que lorsque les Québécois apprendront les véritables faits, ils appuieront eux-aussi un moratoire sur l'exploration, l'exploitation et les déchets d'uranium au Québec. »

Le Comité d'examen, ou COMEX, est l'organisme créé en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour faire l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de projets de développement dans le territoire cri. Le Comité d'examen fournit des recommandations à l'Administrateur québécois sur la question de savoir

nd conseil des Cris (Eeyou Istchee) rend public le rapport du COMEX sur le projet d'exploration avancée

si des projets doivent être autorisés ou non et, dans l'affirmative, à quelles conditions. Le Grand conseil des cris nomme deux des cinq membres du Comité d'examen.

Le rapport du Comité d'examen peut maintenant être consulté à www.gcc.ca